

PROSPECTIVE DE

La MOBILITÉ DURABLE

SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA RÉGION DE BLAIN



RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL MOBILITÉ

Sommaire



Préambule	P.3
Portrait des ménages ayant répondu au questionnaire	P.6
Les habitudes de déplacement des habitants	P.7
■ Petite Enfance	
■ Collège, Lycée et Université	
■ Travail	
■ Les déplacements de santé	
■ Les déplacements d'achats alimentaires	
■ Les déplacements "autres achats"	
■ Les déplacements "Sport, Loisirs, Culture"	
■ Les mobilités exceptionnelles	
Les atouts et faiblesses du territoire en matière de déplacement	P.20
Les propositions d'actions pour une mobilité durable	P.22
Remerciements	P.24

BASES DOCUMENTAIRES UTILISEES

Le Conseil de développement a utilisé un certain nombre de ressources documentaires pour mener à bien l'élaboration de ce rapport :

- Le Diagnostic réalisé sur le Pays de Blain par l'Agence d'Urbanisme et de la Région Nantaise (A.U.R.A.N),
- L'état des lieux de la mobilité en Loire-Atlantique réalisé par le Conseil Général de Loire-Atlantique,
- Le *Tendances* n° 6 du Conseil de développement de la Loire-Atlantique Octobre 2010 " *Quelle Mobilité Durable pour les espaces ruraux et urbains ?* ".





Créé en septembre 2007 à l'initiative de la Communauté de Communes de la Région de Blain, le Conseil de développement de la Région de Blain a pour mission de donner des avis et de faire des propositions aux élus sur tous les aspects de la vie et du développement de notre communauté de communes.

C'est un lieu de réflexion et d'échange entre les différents acteurs du territoire (habitants, représentants associatifs, etc) qui permet une démocratie active et citoyenne.



Un rapport issu d'une saisine de la Communauté de Communes de la Région de Blain

En octobre 2009, la Communauté de Communes de la Région de Blain a saisi le Conseil de développement de la Région de Blain sur la thématique suivante : " *Prospective de la mobilité durable sur le territoire de la Communauté de Communes de la Région de Blain* ".

Suite à cette saisine, le Conseil de développement a rencontré les élus communautaires afin de bien comprendre leurs attentes.

Les élus souhaitaient connaître la vision du Conseil de développement sur la mobilité, ils lui laissaient la possibilité d'aborder les aspects et les thèmes qui lui sembleraient les plus importants pour la population et de réaliser la prospective soit à court, moyen ou long terme.

Le secteur géographique envisagé dans cette saisine est le territoire communautaire, sans pour autant négliger les interférences avec les autres territoires. Le territoire communautaire se compose des 4 communes suivantes :

Blain, Bouvron, La Chevallerais et le Gâvre.

Pour mener à bien l'étude de cette thématique, le Conseil de développement a mis en place, courant 2010, un groupe de travail spécifique : le Groupe de travail Mobilité.



DÉFINITION & ENJEUX DE LA MOBILITÉ DURABLE

La mobilité est la capacité des personnes et des biens à se déplacer ou à être transportés d'un endroit à un autre.

La mobilité durable est une déclinaison du terme de Développement Durable, appliquée à tout ce qui est lié aux moyens de transports et à la mobilité en général.

Depuis quelques années, les pouvoirs publics essayent d'ouvrir la voie vers la mobilité durable : la semaine de la mobilité en est un exemple. Créée en 2002, à l'initiative de la Commission européenne, la Semaine européenne de la mobilité a pour but d'influencer de manière durable la résolution des problèmes de mobilité et de transports urbains et d'améliorer la santé et la qualité de vie des Européens.

Pour être durable, la mobilité doit tendre à réduire son impact environnemental, à devenir accessible en toute sécurité au plus grand nombre et être compatible avec les objectifs et contraintes économiques de tous les acteurs.

Il s'agit donc de réussir à concilier la mise en place de déplacements moins dévastateurs pour l'environnement

et la santé – donc des transports plus écologiques – tout en gardant à l'esprit que ces déplacements doivent pouvoir être applicables à tous, donc économiques et faciles d'accès.

Pour faire des propositions en matière de mobilité durable pour le territoire de la région de Blain, le Groupe de travail Mobilité a souhaité interroger directement les principaux acteurs de cette mobilité : les habitants.

Une large CONSULTATION DE LA POPULATION DU PAYS DE BLAIN

Le groupe de travail Mobilité a souhaité réaliser une consultation auprès des habitants de la communauté de communes afin de pouvoir dresser un constat sur leur mobilité, connaître au mieux leurs habitudes de déplacement et également leurs attentes.

Afin de réaliser le questionnaire le plus pertinent possible, le Conseil de développement a sollicité l'Institut de Géographie et d'Aménagement Régional de l'Université de Nantes (IGARUN) qui travaille notamment sur les questions de mobilité. Une convention de stage a donc été signée en février 2011 avec l'IGARUN et Manuel Corbineau, étudiant de cet institut, qui a réalisé un stage de



plusieurs mois au sein du Conseil de développement.

Manuel Corbineau et le Groupe de travail Mobilité ont donc élaboré un questionnaire qui permettait de répondre aux objectifs fixés par le Groupe de travail, à savoir connaître :

- ✓ Les habitudes de déplacement des habitants.
- ✓ Les modes de déplacement des habitants.
- ✓ Les atouts et les faiblesses du territoire en matière de déplacement.
- ✓ Les attentes des habitants par rapport aux modes de transport.

Le questionnaire a été distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres du Pays de Blain en février-mars 2011, soit à 6414 exemplaires. Il est à noter que quelques habitants de quartiers ou de villages ont indiqué ne pas avoir reçu le questionnaire.

Afin de recueillir les enquêtes, des boîtes de dépôt ont été mises en place dans les établissements suivants :

- ▶ Communauté de Communes de la Région de Blain
- ▶ Mairie de Blain, Mairie de Bouvron, Mairie de La Chevallerais et Mairie du Gâvre
- ▶ *SUPER U, CARREFOUR MARKET et LIDL* à Blain
- ▶ *La Maison de la Presse* à Blain
- ▶ *Le Petit Gâvrais* au Gâvre

▶ *L'Atlantic* à La Chevallerais

▶ *Le Restaurant Le Bretagne* à Bouvron

Le Conseil de développement de la Région de Blain remercie ces établissements pour leur coopération.

Au total, 342 questionnaires ont été collectés, soit un taux de retour de 5,33 %. Bien que pouvant être considéré comme relativement faible, ce taux de retour a été jugé suffisant par le groupe de travail pour en ressortir une analyse cohérente. Ce jugement se base également sur d'autres enquêtes mobilité effectuées dans d'autres collectivités et dont les taux de retour sont similaires pour ce genre d'enquêtes.

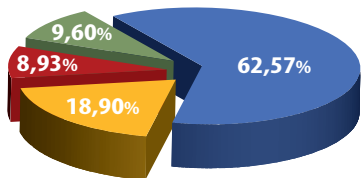




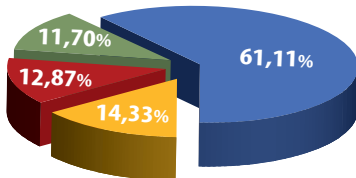
Un ménage désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être composé d'une seule personne.

(Définition INSEE)

Répartition de la population
(base INSEE 2009 : 14 913 hab.)



Répartition des réponses
(base : 342 réponses)



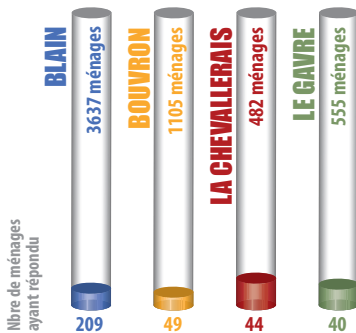
■ BLAIN ■ BOUVRON ■ LA CHEVALLERAI ■ LE GAVRE

Localisation des résultats

- ✓ Elle est conforme à la localisation géographique des habitants de la communauté de communes

Taux de réponse

- ✓ Il est relativement important dans la commune de la Chevallerais et dans une moindre mesure dans la commune de Bouvron





Profil des ménages



Pas d'enfant	54,10 %
1 enfant	11,40 %
2 enfants	19,60 %
3 enfants	9,10 %
4 enfants	2,90 %
5 enfants	0,60 %
Non réponse	2,30 %

- ✓ 77% des ménages sont constitués de 2 adultes et 21% des ménages sont constitués d'un adulte
- ✓ Ces adultes ont à 51 % entre 24 et 60 ans et à 22% plus de 60 ans
- ✓ Plus de la moitié des ménages ayant répondu n'ont pas d'enfant

Profession des adultes



Agriculteurs	0,73 %
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	4,52 %
Cadres, prof. intellectuelles sup.	6,56 %
Prof. intermédiaires	13,41 %
Employés	18,22 %
Ouvriers	5,98 %
Retraités	25,51 %
Autres, sans activité professionnelle	2,62 %
Non réponse	22,45 %

Automobiles



Près de 95% des ménages disposent d'un ou plusieurs véhicules

Pas de voiture	
1 voiture	1,50 %
2 voitures	31,90 %
3 voitures	49,10 %
4 voitures	10,80 %
5 voitures	0,60 %
au moins un véhicule handicapé	0,30 %
Non réponse	1,50 %
	5,80 %

Revenu des ménages



Inférieur à 1500 €	
Entre 1500 et 2500 €	17,30 %
Entre 2500 et 3500 €	28,40 %
Entre 3500 et 5000 €	26,90 %
Supérieur à 5000 €	16,10 %
Non réponse	2,60 %
	8,80 %

Logements



Une majorité de logements sont isolés (non mitoyens)

Individuel isolé	59,90 %
Individuel accolé, mitoyenneté	23,10 %
Petit collectif	3,20 %
Autre	1,80 %
Non réponse	12 %



Les déplacements Petite Enfance

83 ménages
sont concernés par
les déplacements
"Petite Enfance",
soit 24,30 % des enquêtés.

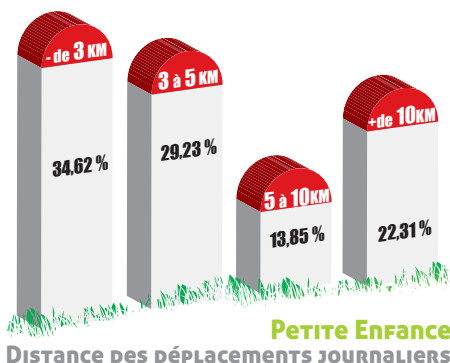
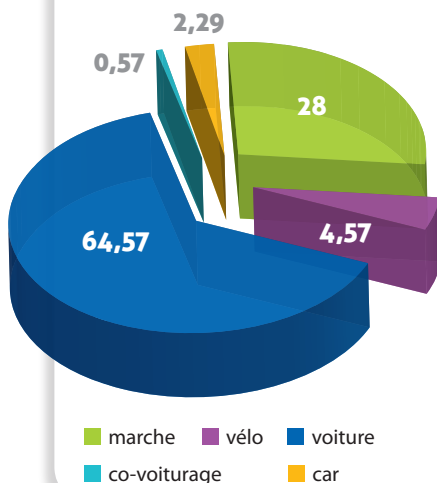
Les déplacements concernant la Petite Enfance sont des déplacements de courte distance. La distance moyenne d'un aller / retour est de 5 kilomètres.

La destination est, pour la plupart des ménages, la commune de résidence ou une commune proche située sur le trajet du lieu de travail.

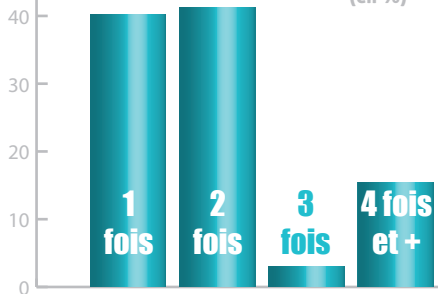
La voiture est le mode de transport le plus utilisé, puis la marche.

Les trajets (qui peuvent être de type pérégrination*) sont effectués une à deux fois par jour.

RÉPARTITION
DES MODES DE TRANSPORT (en %)

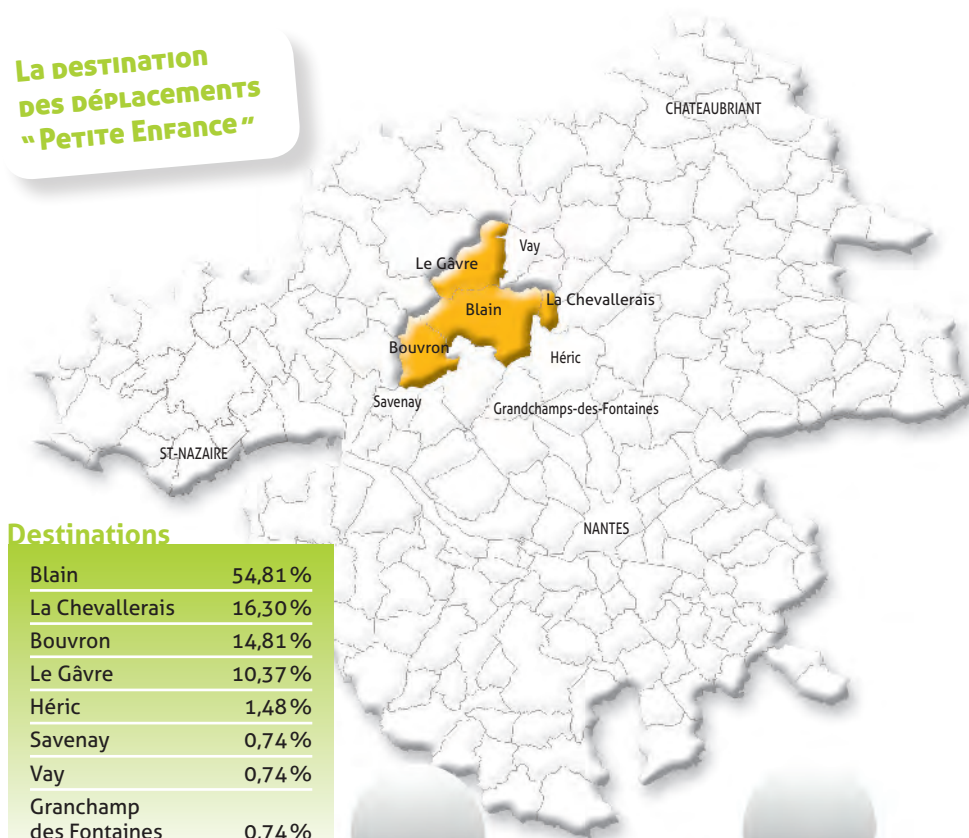


Petite Enfance
Les fréquences A/R par jour
(en %)





La destination des déplacements "Petite Enfance"



Destinations

Blain	54,81 %
La Chevallerais	16,30 %
Bouvron	14,81 %
Le Gâvre	10,37 %
Héric	1,48 %
Savenay	0,74 %
Vay	0,74 %
Granchamp des Fontaines	0,74 %



*Pérégrination : série de déplacements,
d'allées et venues, de voyages
multiples et compliqués.





Les déplacements COLLÈGES, LYCÉES, UNIVERSITÉS

59 ménages sont concernés par les déplacements dits "Collèges, Lycées et Universités" soit 17,25 % des enquêtés.

Ces déplacements se font à une fréquence quotidienne de 1 à 2 allers/retours.

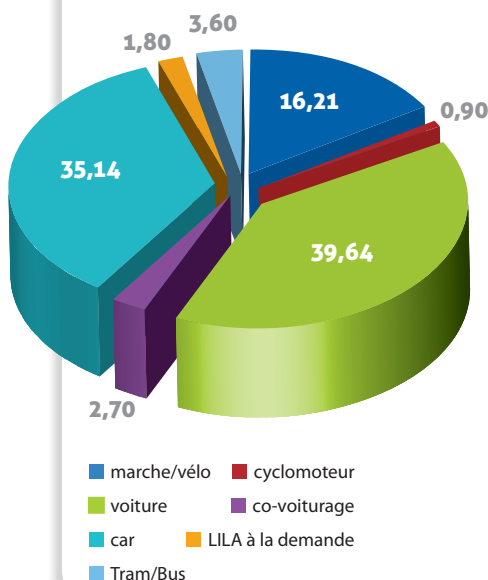
Ce sont des déplacements à destination des collèges et lycées locaux (de Blain).

Pour les déplacements à destination des établissements nantais (lycées, universités), la fréquence est davantage d'un aller/retour par semaine, les personnes concernées restant sans doute dormir sur place en semaine.

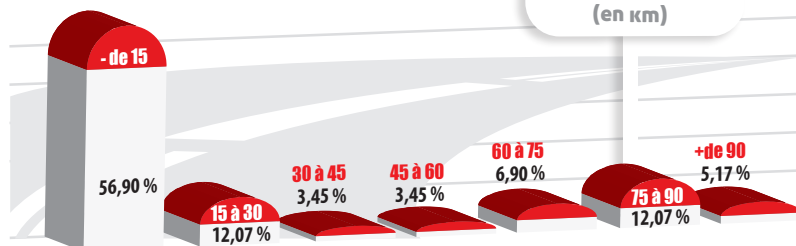
La voiture et les transports scolaires sont les modes de transports les plus utilisés.

Les trajets de petites distances sont majoritaires, ils confirment l'importance de la proximité des infrastructures scolaires.

Modes de TRANSPORT UTILISÉS en %

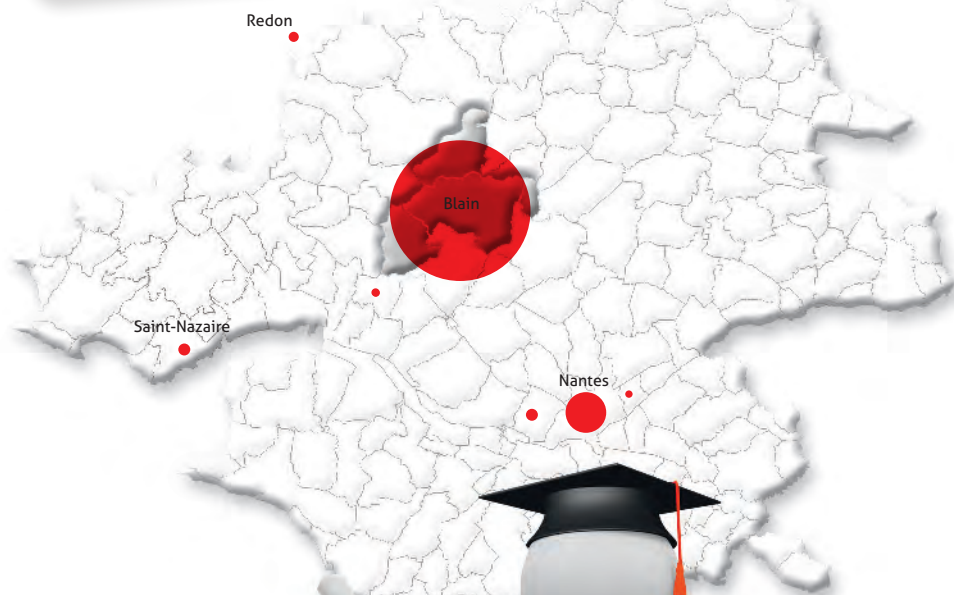


Distances d'un ALLER/RETOUR (en km)

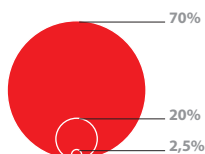




La destination des déplacements DITS " Collèges, Lycées & Universités "



20 km





Les déplacements Travail

210 ménages sont concernés par les déplacements liés au travail soit 62 % des ménages enquêtés.

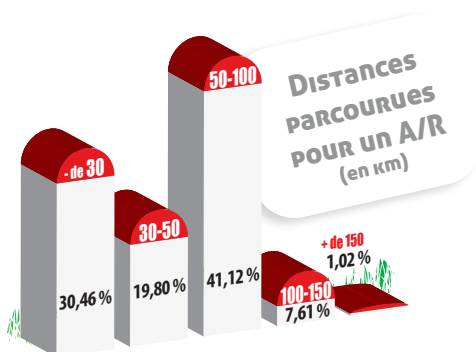
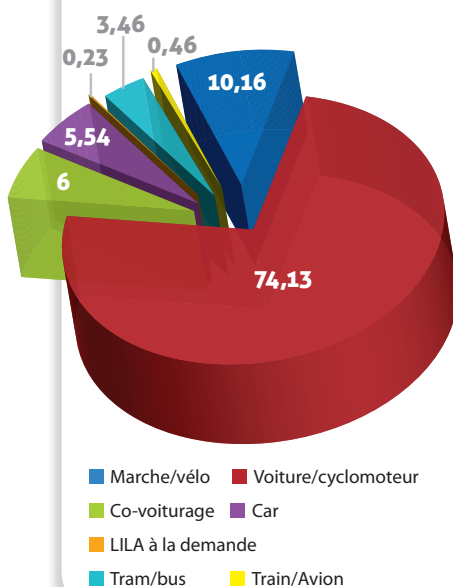
Sur les 210 ménages, 51 % font un aller / retour par jour et 22 % en font deux. 45,6 % des résidents de la communauté de communes vont travailler à Nantes Métropole (Nantes, Saint-Herblain, Orvault, etc.) et 22,47 % des résidents restent travailler sur la communauté de communes.

Les déplacements se font majoritairement en voiture. Les transports collectifs (car, tram/bus, co-voiturage) sont utilisés par 15% des ménages.

L'utilisation majoritaire de la voiture s'explique par les distances parcourues pour un aller / retour qui sont, en moyenne, comprises entre 50 et 100 km.

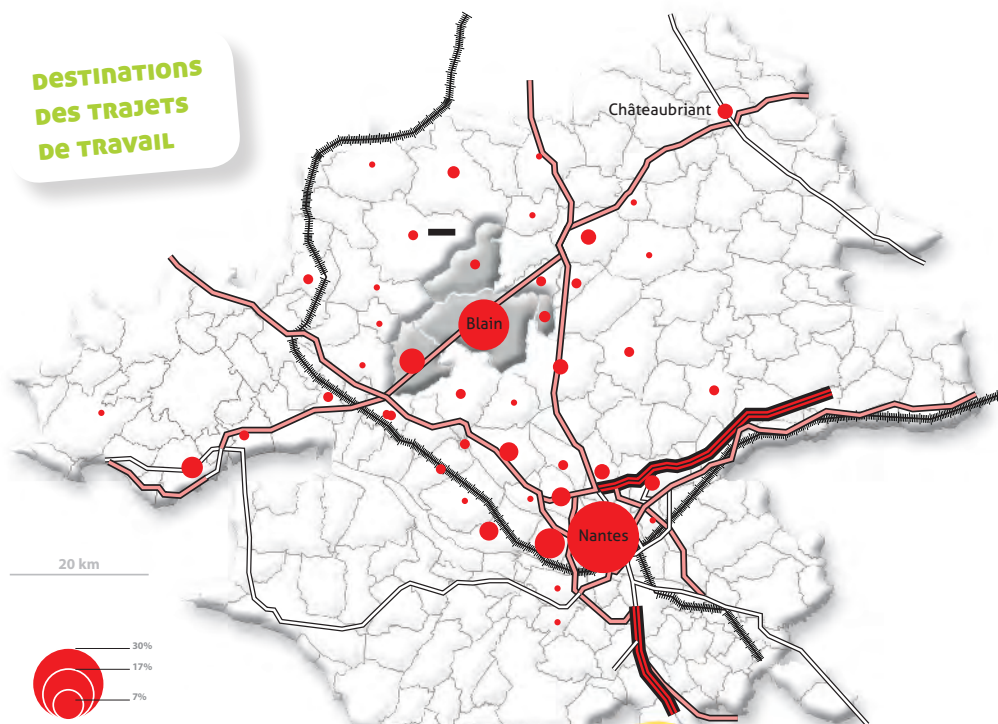
Au vu de ces distances, les transports en commun sont moins utilisés car ils demandent plus de temps.

Modes de TRANSPORT UTILISÉS (en %)





DESTINATIONS DES TRAJETS DE TRAVAIL



Destinations

Nantes	29,64 %
Blain	16,94 %
Saint-Herblain	6,84 %
Bouvron	4,23 %
Saint-Nazaire	3,58 %
Orvault	2,93 %
Vigneux	2,93 %
Couëron	2,61 %
Carquefou	1,95 %
Châteaubriant	1,63 %
Héric	1,63 %
La Chapelle s/Erdre	1,63 %
Nozay	1,63 %
La Chevallerais	1,30 %





Les déplacements Santé

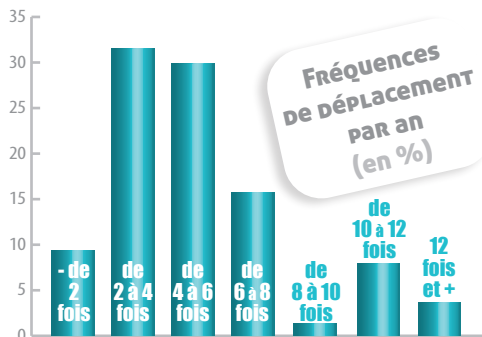
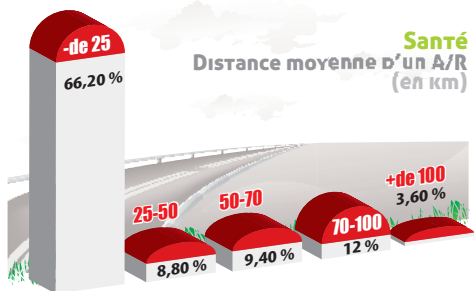
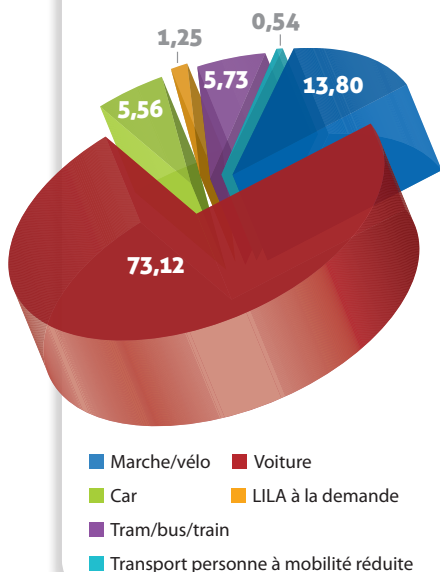
279 ménages ont répondu aux questions sur les déplacements liés à la santé, soit 81,60 % des réponses totales.

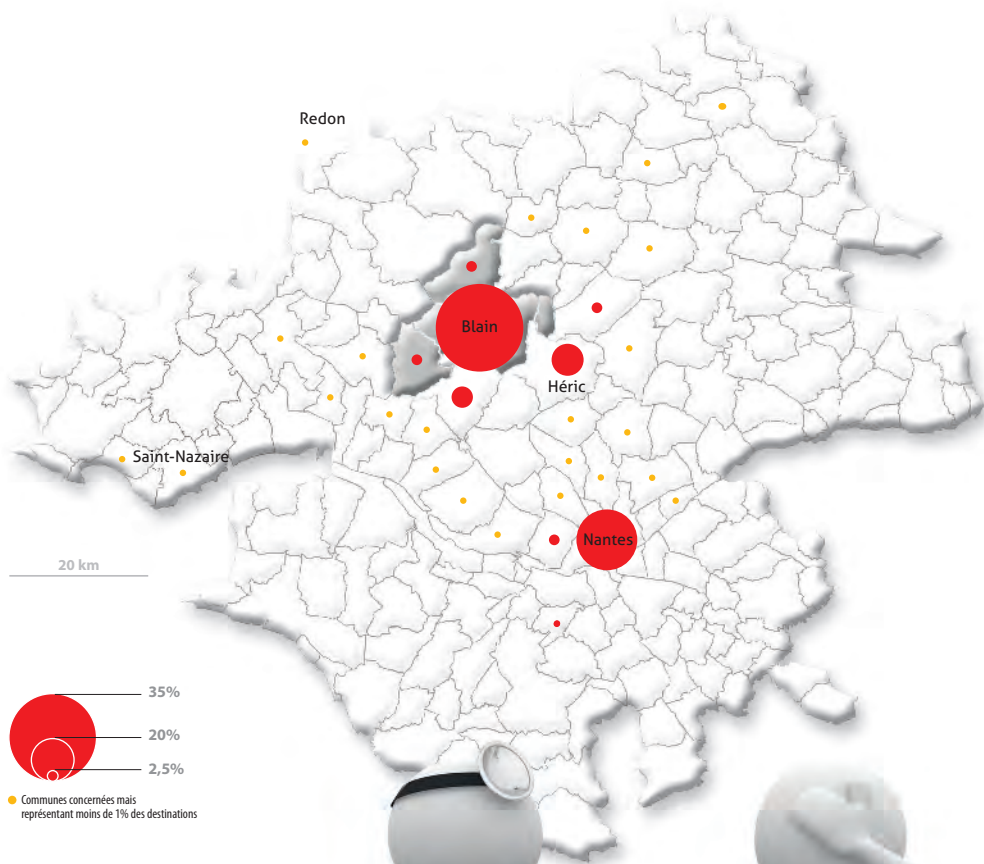
Les déplacements de santé sont effectués en voiture dans quasiment les trois-quarts des cas.

Pour la plupart, ces déplacements interviennent moins de six fois par an.

Pour 2/3 de ces déplacements, les trajets aller-retour sont inférieurs à 25 kilomètres, ce qui signifie que les déplacements s'effectuent dans la commune de résidence ou dans les communes alentours. Il n'en demeure pas moins qu'un quart des déplacements se font vers Nantes. Cela peut s'expliquer par la présence de spécialistes sur Nantes.

MODES DE TRANSPORT UTILISÉS (en %)





**destination
des déplacements
de santé**





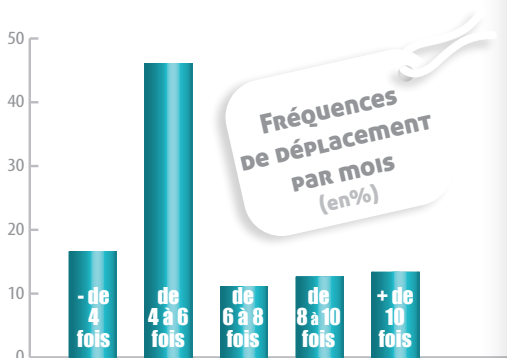
Les déplacements ACHATS alimentaires

**313 ménages ont répondu
soit 91,50 % des enquêtés
ayant rendu réponse.**

Ces déplacements se font en grande partie en voiture et dans une plus petite proportion en modes doux (*marche et vélo*). Les transports en commun sont très peu utilisés pour ce type de déplacement.

Les parcours sont de petites distances, pour la plupart inférieurs à 15 kilomètres, ce qui indique que les commerces de proximité et les grandes et moyennes surfaces de Blain ou des communes proches sont très fréquentés par les habitants.

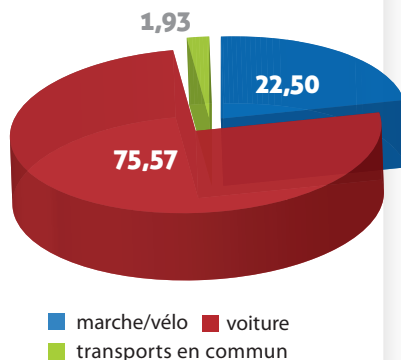
La fréquence de ces déplacements est souvent de 4 à 8 fois par mois. Seule une trentaine de ménages déclarent y aller tous les jours.



Destinations

Blain	81,41 %
Savenay	5,73 %
Bouvron	3,48 %
Nantes	3,07 %
Héric	2,86 %
Le Gâvre	1,02 %
Nozay	0,61 %
La Chevallerais	0,41 %
Saint-Nazaire	0,41 %
Campbon	0,20 %
Redon	0,20 %
Saint-Herblain	0,20 %
Vay	0,20 %
Saint-Sébastien ⁵ /Loire	0,20 %

Modes de TRANSPORT UTILISÉS (en %)





Les déplacements AUTRES achats

**296 ménages ont répondu
soit 86,50 % des réponses
totales.**

Les déplacements consacrés aux "autres achats", c'est-à-dire autres qu'alimentaires (*décoration, bricolage, vestimentaire...*) se font eux aussi en grande majorité en voiture.

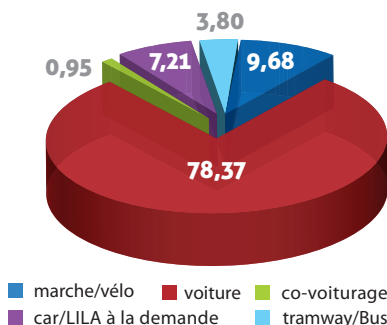
Ces déplacements ont lieu en moyenne une fois par mois mais les écarts sont plus importants que pour les autres déplacements. En effet, des ménages font ces déplacements plus de deux fois par mois alors que d'autres les font moins de six fois par an.

Deux grandes destinations se dégagent pour ces déplacements "autres" : Nantes et Blain.

Cela explique que les distances parcourues pour un aller / retour soient soit inférieures à 25 km, soit supérieures à 40 km.

Les grands pôles commerciaux attirent les ménages, c'est la raison pour laquelle on retrouve les villes de Nantes, Saint-Herblain, Blain et Saint-Nazaire dans les destinations les plus courantes.

MODES DE TRANSPORT UTILISÉS (en %)



Destinations

Nantes	39,49 %
Blain	38,24 %
Saint-Nazaire	6,46 %
Saint-Herblain	4,31 %
Redon	2,51 %
Savenay	1,62 %
Héric	1,26 %
Châteaubriant	1,08 %
Le Gâvre	0,90 %
Orvault	0,90 %
Autres	3,23 %





Les déplacements **SPORT, LOISIRS, CULTURE**

Ces déplacements ont une fréquence de 4 à 6 fois par mois.

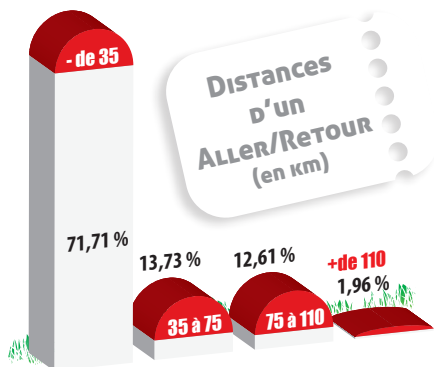
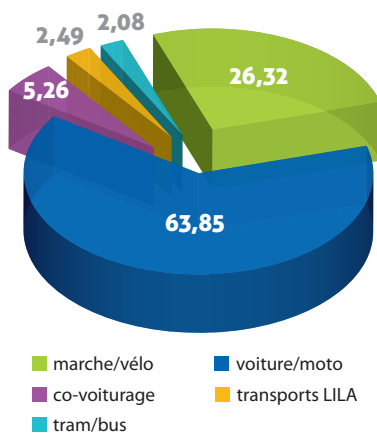
Ce sont des déplacements essentiellement hebdomadaires qui se font en voiture ou en mode doux si l'équipement utilisé est proche du domicile.



La faible distance d'un aller-retour montre cette logique de proximité : un ménage fréquente le cinéma de sa commune ou le club de sport le plus proche.

Blain est la commune la plus fréquentée car son niveau d'équipement est supérieur à ses communes voisines.

RÉPARTITION DES MODES DE TRANSPORT (en %)





Les déplacements Les mobilités exceptionnelles

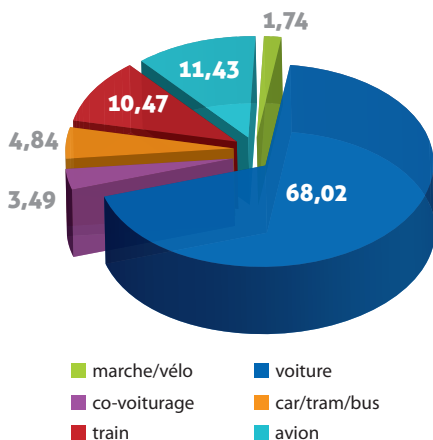
Les mobilités exceptionnelles sont de nature très variées (voyage, week-end, etc.)

Le Grand Ouest semble être la destination privilégiée des habitants de la communauté de communes, mais toute la France est concernée par ces déplacements.

La voiture est le plus souvent utilisée pour les déplacements dans l'Hexagone.

Pour les voyages à l'étranger, le train et l'avion sont les modes de transports favoris.

RÉPARTITION
DES MODES DE TRANSPORT (en %)



Destinations

NATIONALES

Loire-Atlantique	8,91 %
Région Pays de la Loire	12,21 %
Région Bretagne	14,15 %
Autres régions de France métropolitaine et Outre-mer	45,35 %
Paris	4,07 %
Total	84,69 %

INTERNATIONALES

Pays d'Europe	5,23 %
Pays méditerranéens	3,10 %
Autres pays	6,98 %
Total	15,31 %





Déplacements Les atouts du territoire

+ Transports LILA :

- Cars, LILA à la demande, ensemble du réseau,
- Tarifs,
- Efforts pour les Transports en Commun,
- Accès aux grandes villes, satisfaisant en semaine.

+ Bon réseau routier :

- Bon état de la signalisation, bonnes infrastructures,
- Proximité des voies rapides, N165 et N171.

+ Bonnes liaisons vers Nantes, Saint-Nazaire, Rennes et vers la côte Atlantique

+ Transports scolaires :

- Transports en milieu rural.

+ Co-voiturage :

- Aires de co-voiturage.

+ Beaucoup d'activités sur Blain :

- Commerces de proximité.

+ Beaucoup de parkings

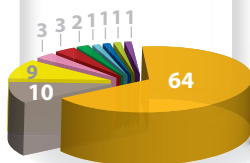
+ Bon aménagement de certaines rues

+ Petites routes non-utilisées pour faire du vélo

+ Tramway à Nantes

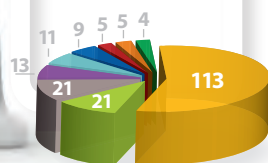
Atouts

- Transports en commun
- Réseau routier
- Liaisons vers villes & littoral
- Transports scolaires
- Co-voiturage
- Activités Blain
- Parkings
- Aménagement rues
- Voies vélo
- Tramway



Inconvénients

- Transports en commun
- Pistes cyclables
- Infrastructures routières
- Train
- Trottoirs & accès piétons
- Circulation Blain
- Co-voiturage
- Dépendance de la voiture
- Activités Blain





Déplacements **Les INCONVÉNIENTS DU TERRITOIRE**

Transports collectifs (LILA)

- ➔ Faible fréquence des transports aux heures de pointe, mais également en dehors des heures de travail et pendant les vacances,
- ➔ Pas de transports le dimanche entre Blain et la gare de Savenay,
- ➔ Difficulté pour se rendre au CHU Nord,
- ➔ Non-respect des horaires,
- ➔ Manque de plans,
- ➔ Absence de desserte de certaines communes,
- ➔ Manque de liaison rapide vers Nantes,
- ➔ Manque de navettes pour les petits déplacements, notamment pour les jeunes et les personnes âgées qui souhaitent se rendre sur Blain.

Pistes cyclables

- ➔ Absence de pistes cyclables centre-ville / centres commerciaux,
- ➔ Absence de parking à vélo sur la RD33 et RN171.

Infrastructures routières

- ➔ Sous-dimensionnement des infrastructures par rapport aux flux de voitures,
- ➔ Saturation régulière de l'axe Nantes/Rennes,
- ➔ Absence de déviation à Bouvron,
- ➔ Mauvais état de certaines routes,
- ➔ Manque de parkings pour les Personnes à Mobilité Réduite,
- ➔ Liaison Blain – Redon à améliorer,

- ➔ Absence de sanctions pour un certain nombre d'infractions.

Train

- ➔ Absence de liaison ferroviaire

État des trottoirs et des accès piétons

- ➔ Bandes blanches effacées à des endroits de fréquentation dense,
- ➔ Mauvais éclairage,
- ➔ Incivilité des conducteurs aux passages protégés, manque d'une charte de bonne conduite,
- ➔ Trottoirs trop hauts et peu pratiques pour les personnes à mobilité réduite,
- ➔ Trop de stationnements sur les trottoirs.

Circulation dans Blain le soir

- ➔ Revoir la temporisation des feux,
- ➔ Trop de poids lourds.

Co-voiturage

- ➔ Revoir l'organisation et le maillage des aires de co-voiturage.

Dépendance de la voiture

- ➔ Difficulté pour prendre les transports en commun quand on travaille en milieu rural,
- ➔ Isolement des hameaux.

Services et commerces

- ➔ Insuffisance du nombre de commerces,
- ➔ Absence de médecins spécialistes,
- ➔ Concentration géographique des commerces.



Le constat dégagé par l'enquête montre la prédominance de la voiture individuelle dans les différents motifs de déplacement des habitants du Pays de Blain. La voiture est le mode de déplacement qui est utilisé à environ 70 % pour les déplacements liés au travail, à la santé et aux achats.

Cette prédominance s'explique par le déséquilibre des territoires et la dépendance à la métropole qui concentre activités, services et emplois.

Toutefois, on observe que la mobilité familiale évolue dans le sens d'une mobilité durable. A moyen terme, 44% des ménages interrogés se sont prononcés pour un changement de leur mobilité. Parmi ceux-ci, 50% vont privilégier de plus en plus les transports collectifs, 10% vont aller vers du co-voiturage et près de 10% pensent déménager pour se rapprocher de leur lieu de travail.

Le Conseil de développement a recueilli les attentes des habitants sur les modes de déplacement à développer. A partir de ces attentes, il propose les pistes d'actions suivantes pour une mobilité durable. Certaines actions peuvent être réalisées à court terme, d'autres à moyen et long terme.



A COURT TERME : **MIEUX INFORMER** SUR LES MODES DE DÉPLACEMENTS COLLECTIFS

- Expliquer l'organisation du co-voiturage par des réunions,
- Créer au sein des sites internet des communes un espace dédié au co-voiturage,
- Faire connaître le site web du co-voiturage : <http://covoiturage.loireatlantique.fr>,
- Faire connaître DESTINEO (site internet qui vise à faciliter l'utilisation des transports publics grâce à la diffusion d'une meilleure information et qui permet de prévoir un voyage d'adresse à adresse),
- Encourager les entreprises à harmoniser leurs horaires de travail,
- Diffuser plus largement les plans et les horaires LILA.



A MOYEN ET LONG TERME : **DÉVELOPPER L'OFFRE** DE TRANSPORTS COLLECTIFS ET DOUX

TRANSPORTS COLLECTIFS

- **Transports LILA : près de 45 % des ménages interrogés souhaitent le développement de ces transports.**
 - ➔ Accroître la fréquence des horaires de passage,
 - ➔ Prévoir des trajets directs,



Blain – Nantes de manière à ce que les trajets soient moins longs pour les travailleurs,

- ➔ Développer les transports LILA vers les zones d'emplois, les pôles commerciaux et vers les hôpitaux ou grandes cliniques,
- ➔ Développer les transports LILA vers la Gare de Savenay, vers Nozay, vers Châteaubriant et vers Saint-Nazaire,
- ➔ Prévoir un arrêt supplémentaire sur la RD 164,
- ➔ Améliorer l'offre les week-ends.

➤ **LILA à la Demande :**

- ➔ Elargir le périmètre, étendre ses plages horaire et ses jours de fonctionnement.

➤ **Train et tram-train**

- ➔ Mettre en place une ligne tram-train de Nantes à Blain, via l'aéroport,
- ➔ Créer une liaison Nantes - Blain – Rennes.

➤ **Co-voiturage :**

- ➔ Développer les aires.

TRANSPORTS DOUX (marche, vélo, roller et trottinette).

- ➔ Développer les pistes cyclables sécurisées dans les centre-bourgs, mais également entre les bourgs.

- ➔ Encourager la pratique du vélo,
- ➔ Développer les pédibus autour des écoles,
- ➔ Améliorer l'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (trottoirs, etc.),
- ➔ Favoriser le développement des rues piétonnes dans les centres bourgs,
- ➔ Développer les chemins de randonnée.

A MOYEN ET LONG TERME :

RENFORCER LE PÔLE STRUCTURANT DE BLAIN ET LES AUTRES CENTRALITÉS EN TERMES D'ACTIVITÉS, DE SERVICES ET D'EMPLOIS.

- Faire venir des entreprises sur le territoire pour rééquilibrer le ratio actifs / emplois et permettre aux habitants de pouvoir travailler à proximité de chez eux,
- Préserver et développer les commerces de proximité,
- Privilégier le contournement des centres-villes de Bouvron et de Blain pour assurer la sécurité des personnes et fluidifier le trafic,
- Prévoir la mise en place de bornes pour les véhicules électriques.





Conseil de développement de la Région de Blain

1 avenue de la Gare
BP 29 • 44130 BLAIN

Tél. 02 40 79 99 01

conseildedeveloppement@cc-regionblain.fr

Le Conseil de développement tient à adresser ses remerciements :

- ✓ Aux habitants du Pays de Blain qui ont répondu au questionnaire "*Vos déplacements*"
- ✓ A Manuel Corbineau, étudiant de l'Institut de Géographie et d'Aménagement Régional de l'Université de Nantes (IGARUN) qui a réalisé un stage de deux mois au sein du Conseil de développement. Manuel Corbineau a mis au point avec le groupe de travail le questionnaire destiné aux habitants et a réalisé le traitement statistique des questionnaires.
- ✓ A Valérie Jousseau, Maître de conférences à l'Institut de Géographie et d'Aménagement Régional de l'Université de Nantes (IGARUN) et chercheur CNRS - UMR 6590 ESO. Directrice de la revue Norois.
- ✓ Aux membres du Groupe de travail Mobilité : Bernard BRUNET, René Manuel CARDENAS CAROTI, Nadine DAVID (*rapporteur suppléant*), Cédric MORMANN (*animateur*), Gilles GUINEL, Roselyne LEROUX (*rapporteur*), Gérard MAUZAIZE, Alain ROCHEFORT et Alain VERGER
- ✓ A Hélène Dufy, Animatrice du Conseil de développement